

■ **ECOLOFT Sàrl**, à Orbe, rue Pierre-Viret 4, CH-550-1045889-3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 19 décembre 2005. But: exploitation d'un bureau d'architecture; opérations immobilières. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 19 décembre 2005: matériel et mobilier de bureau ainsi que matériel informatique pour CHF 14'000, acceptés pour ce prix, dont CHF 11'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 3'000 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés: Rüegg Yasmina, de St. Gallenkappel, à Orbe, avec une part de CHF 19'000, gérante avec signature individuelle, et Nikolic Snezana, d'Orbe, à Orbe, avec une part de CHF 1'000, sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 14123 du 23.12.2005
(03174618 / CH-550.1.045.889-3)